

Magneux-Infos - janvier 2024

Secrétariat de mairie : Tél - 04 77 76 10 76

Horaires d'ouverture au public : mardi et vendredi : 14h à 17h / mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h

Mèl : mairie.magneuxhauterive@orange.fr—site : magneuxhauterive.fr

**Bonne et heureuse année 2024
à toutes et tous !**

Carte d'identité / passeport : RAPPEL

La démarche se fait dans les communes importantes
(Montbrison, Feurs, Veauche...)

Les délais de rendez-vous étant parfois longs, vous pouvez
trouver un rendez-vous plus rapide dans le département,
ou dans un autre département, sur le site :

rendezvousonline.fr

Il est conseillé de déposer une pré-demande par internet.

Pigeons

Des tirs seront effectués par les chasseurs
autour de l'église et de l'école :

- samedi 20 janvier 2024
- samedi 17 février 2024

Grippe aviaire

Tout le territoire de la France est en risque élevé
depuis le 5 décembre 2023 .

Mesures de prévention :

- claustration ou protection par filets
- Interdiction des rassemblements de volailles
- Interdiction de compétition de pigeons voyageurs

Application ILLIWAP

Retrouvez toute l'actualité de la
commune.

Téléchargez gratuitement l'application
sur votre smartphone !

[Illiwap.com/actualite communale](http://Illiwap.com/actualite-communale)

LOTO

Organisé par Ma Petite Ecole
Dimanche 28 Janvier 2024

Salles des fêtes
Ouverture des portes à 13h
Début des parties 14h

Réservation **FORTEMENT** conseillée
06 79 70 31 12

Boîte à livres

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est à votre
disposition sur le mur de l'école.

Recensement citoyen

Les jeunes nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2008 doivent se faire recenser auprès de la mairie, en apportant leur carte
d'identité, un justificatif de domicile, le livret de famille.

Il est rappelé que l'attestation de recensement est **nécessaire** pour l'inscription au BAC, le permis de conduire,
les concours, les grandes écoles....